

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 10*Objet : Création emplois contractuel Ecoles et Mairie**Date de convocation :*
21 juillet 2021*Date d'affichage :*
21 juillet 2021*Nombre de Conseillers en exercice :*

23

Nombre de présents :

15

Nombre de votants :

20

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)L'an deux mille vingt et un
Le 27 juillet 2021 à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Alain BELLICCHI, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Flavie TAVERA, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir :

Mme Véronique PATERNE a donné procuration à Mme Marie Laurence PUJOL
Mme Anne BENAICHE a donné procuration à M. Joseph BOUZEID
Mme Anne ARRESTIER a donné procuration à Mme Sonia PARRIEL
Mme Pauline SEILHAN a donné procuration à M. Jean-Pierre ANGLAS
M. Pierrick THOMAS a donné procuration à Colette VERDOUX

Absents : Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA

Secrétaire de Séance : Mme Colette VERDOUX.

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal, qu'en raison des besoins de la collectivité et afin de répondre à un besoin lié à l'accroissement temporaire d'activité au services des écoles, (Dolto – JB ver) et à la mairie il conviendrait de créer les emplois contractuels suivants :

Période	Nombre d'emploi	Grade	Nature des fonctions	Temps de travail Hebdomadaire
Du 2 septembre 2021 au 17 décembre 2021	1	Adjoint Technique	Agent Polyvalent aux écoles	14 heures
Du 30 août 2021 au 7 juillet 2022	1	Adjoint Technique	Agent Polyvalent aux écoles et à la mairie	35 heures
Du 23 août 2021 au 7 juillet 2022	1	Adjoint Technique	Agent Polyvalent aux écoles	28 heures

La rémunération des agents contractuels sera calculée sur la base de l'indice brut en référence au 1er échelon du grade d'adjoint technique.

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **ACCEPTENT** les propositions ci-dessus,- **CHARGENT** le Maire, de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement des agents, et de signer les contrats.- **ADOPTÉE** -

Le Maire

Thierry DELBREIL